

La Petite Tunisie

Téléphone 15-92

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

Téléphone 15-92

ABONNEMENTS :

	Un An	Six Mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine...	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.....	12 »	7 »
Etranger.....	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédacteur en chef : Em. LACROIX

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

MARSEILLE. — 3, Rue Chevalier-Roze, 3. — MARSEILLE

TUNIS. — 2, Rue d'Italie et Hannon. — TUNIS.

INSERTIONS :

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En écho, 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1 fr. 50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la lig. — Annonces diverses en 4^{me} page, 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, 4, rue du Beausset et dans toutes les grandes agences ; à Tunis et Marseille, aux bureaux du journal.

Une SALE FRIPAILLE. — TRIPES FRÉMISSANTES

Tripes Frémissantes

On nous rendra cette justice que depuis bientôt deux ans, sans jamais se lasser, sans une minute de découragement, malgré les heurts et la grêle de procès qui s'abattit sur elle, *La Petite Tunisie*, ardemment républicaine, franchement socialiste, s'évertuait de faire entendre un son de cloche qui avait d'autant plus le don d'agacer horriblement le tympan peu sensible de certaines personnalités qu'il venait troubler une digestion rendue déjà difficile par un séjour aux pays tropicaux.

Foin de cette incongrue !

Elle avait beau tirer tant qu'elle pouvait sur la corde, jusqu'à la faire rompre, étourdissant jusqu'à vingt lieues à la ronde, le bruit s'arrêtait obstinément au seuil de la Résidence comme une vague mourante d'une lagune.

Cependant elle ne désespéra jamais de se faire entendre et aidée de quelques républicains éprouvés et courageux, elle mena jusqu'au bout la tâche souvent pénible à laquelle elle s'était consacrée dans l'espérance du triomphe, de la victoire finale.

Celle-ci est venue enfin couronner ses efforts.

Souvent les plus petites causes produisent les plus grands effets ; il a fallu pour opérer le revirement heureux, salué des républicains qui n'avaient rien compris à la tactique résidentielle presque incompréhensible, la mise en application de la loi sur les congrégations qui fit pousser de si belles clameurs dans le clan de la calotte au premier rang duquel se fit bientôt remarquer le républicain dont le naturel bonaparte ne pouvait manquer de revenir au galop.

M. Pichon sut, dès lors, à quoi s'en tenir sur l'entourage qu'il s'était bénévolement donné et dont la tactique habile fut de le circonvenir sous le prétexte assez futile qu'ils représentaient la *Colonie*, mais passons l'éponge...

Dès lors, les choses marchèrent à pas de géant.

Pour rattraper le temps perdu, et aussi pour faire oublier cette page noire, M. Pichon provoqua, plutôt qu'on ne le lui demanda, la reconstitution de cette lamentable Conférence consultative, bafouée, ridiculisée à chaque session par son inutilité flagamment reconnue puisque les fonctionnaires qui en font partie pouvaient impudemment faire les promesses les plus abracadabrantes sans jamais, naturellement, en tenir une seule.

Et qui plus est son élection par le suffrage universel ! Est-ce Combes possible ?

Du coup, nous faillîmes en attraper une congestion cérébrale !

Grâce à la solidité de nos méninges cette éventualité fâcheuse, pour nous s'entend, ne se produisit pas.

Et voilà, maintenant, qu'on parle d'étendre aux Municipalités le même suffrage universel !

Décidément, il y a quelque chose de changé sous la terrasse qui abrite son Excellence !

Quel Clémenceau en a opéré ce miracle à moins que ce ne soit un Pelletan ou quelqu'un des siens :

« Oui, certes, a dit M. Pichon, en un banquet dont le souvenir restera impérissable dans la mémoire des républicains, la Régence est digne à tous les points de vue d'entrer en possession de tous les droits de la Métropole.

« Si je réussis à asseoir les bases de la charte républicaine de la Tunisie, à ce moment-là j'aurai rempli mon devoir.

« J'ai déjà contribué à assurer le triomphe de l'enseignement laïque. Je contribuerai, j'en suis sûr, à donner à la Tunisie, le suffrage universel. »

Triples salves d'applaudissements sur tous les bancs depuis le président Fabry jusqu'à M. Mougeot lui-même.

Les tripes du châtelain on dû en frémir d'indignation bonapartiste.

Les grands jours ont quelquefois des lendemains terribles.

Versons un pleur sur cette décadence attendue.

Em. LACROIX.

NOS ÉCHOS

M. Combes, l'énergique chef du Gouvernement, vient de décliner l'invitation des représentants du département de l'Yonne, d'assister à l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville de Sens, alléguant qu'il avait promis aux Algériens d'aller les visiter pour les fêtes de Pâques.

Nous espérons que le résident général a déjà pensé à inviter le président du Conseil des ministres à nous honorer d'une visite qui comblera de joie tous les partisans de sa politique nettement républicaine et anticléricale.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Bertrand, le jeune secrétaire sortant de la Chambre de Commerce du Nord, qui vient d'être nommé conseiller du Commerce extérieur à Tunis.

La mort du pauvre docteur Motheau remonte à plus de six mois et, déjà depuis longtemps, la question du foyer pestilentiel de Tunis — alias prison civile — est enterrée.

Pourtant, les cas de typhoïdes sont aussi nombreux qu'auparavant ; les personnes entrées vivantes en sortent les pieds devant avant même de comparaître devant les juges.

Est-ce digne d'une nation qui se prétend civilisée.

On nous apprend — ce que nous savions déjà — que dans un grand nombre d'administrations, les hauts fonctionnaires étant à plat-ventre devant sa toute puissance Mgr le châtelain de Soliman, les employés, moyens et petits, craignant les représailles des chefs, feraient, dès maintenant, campagne pour les futurs candidats réactionnaires, laquais et sous-laquais du châtelain en question.

Nous ne pouvons croire à une pareille information car les fonctionnaires en question donneraient des verges pour se faire fouetter.

D'autre part, le gouvernement de la République a les yeux sur la Régence et l'élection des réactionnaires ne serait pas faite pour nous concilier les bonnes grâces du ministère.

Qu'on y songe.

Ah ! mon Dieu ! quel lâchage en règle ! quelle fuite, mes seigneurs.

C'est que le bateau fait eau de toutes parts. Les coups de mitrailleuses ont porté juste. Mais c'est une vraie joie pour tous les républicains de voir la débâcle dans le clan qui se déclarait invincible, grâce aux positions conquises.

Les amis des jours de triomphe donnent tous d'excellentes raisons pour expliquer leur conduite.

Nous ne leur en demandons aucune et les bras de Marianne sont ouverts à tous ses enfants, hormis à ceux qui voudraient l'embrasser plus fortement que les autres pour la mieux étouffer.

Vis-à-vis de ceux-là les républicains veillent.

La Chambre de Commerce de Bizerte vient de procéder à l'élection de son bureau pour l'année 1904.

Ont été nommés : MM. E. Coste, président ; Graziani, trésorier et Coillot, secrétaire.

Nos félicitations à ces messieurs.

L'affaire de Kalâa-Djerda est, plus que jamais à l'ordre du jour.

Sans compter les révélations — réfrigérantes s'il en fut pour les intéressés — que publie le *Moniteur des Colonies*, l'*Office Central de Librairie*, 1, rue Saint-Benoît, à Paris, vient d'édition à ce sujet une brochure ayant pour titre : *La Tunisie qu'on ne voit pas*.

La lecture de cette publication s'impose à tous ceux qui voudraient connaître tous les détails — véridiques — de cette palpitante affaire, depuis sa genèse jusqu'à l'heure actuelle ; le tout accompagné de considérations très édifiantes sur ce qui se passe en certaines sphères de notre mystérieuse Tunisie.

Certains journaux de Paris sont curieux à lire par la façon dont ils font servir à la sauce de leur nuance politique, des événements sur lesquels ils n'ont que des aperçus très rudimentaires.

Témoin la *République Française*, organe de M. Méline, le chef des progressistes décadents, que M. de Carnières a pris pour modèle.

Dans un de ses derniers numéros, ce journal, sans doute incité par la réaction locale, raille très maladroitement MM. Pichon et Mougeot de leur combien audacieuse prétention d'introduire le suffrage universel en Tunisie.

Et ce journal se dépense en lamentations et en jérémiades, sur les malheurs que réserve à la Tunisie l'application de principes républicains, dont pourtant la France s'est toujours bien comportée.

Sont-ils naïfs, ces coloniaux du coin du feu, de farcir leurs journaux d'inepties pareilles !

Un repos auquel personne ne songera à contester la qualité de bien gagné est celui que vient de se payer le châtelain de Soliman.

Après quinze jours de tribulations à travers les inhospitalières antichambres de la Babylone moderne, après quinze nuits de veilles, consacrées à tartiner les articles acceptés à grand'peine par les plus grands et les moins lus des journaux parisiens, il n'est que juste de se prélasser dans sa vignette, tout comme défunt le père Noël lui-même.

Et les feuilles poussaient toujours !

Nous avons reçu le premier numéro de l'*Echo de Béja*, hebdomadaire, créé pour coopérer à la défense de la région, et pour devenir l'organe de l'*Association des Colons Français de la région de Béja*, laquelle se forme actuellement.

Bonne chance au groupement et au journal.

Cie Franco-Tunisienne de Navigation

La Cie Franco-Tunisienne de Navigation a l'honneur d'informer le commerce local qu'à partir du 1^{er} février son agence a été installée rue d'Alger, n° 6, où l'on pourra s'adresser pour tous renseignements, frets ou passages. Adresse télégraphique : *Tunisienne-Tunis*.

NOUVELLE A LA MAIN

Dans la dernière promotion de palmipèdes figure le nom d'un grand colon nord-africain :

— Savez-vous, demande quelqu'un, à

???

EST-IL VRAI ? Que le secrétaire-général-adjoint du Gouvernement Tunisien, M. Padoux, se soit rendu la semaine dernière au Kef ?

EST-IL VRAI ? Qu'il y ait fait appeler le cheikh des dévolutaires des biens habous de Kalâa Djerda, nommé Sidi Kaddour ben Mizouni, ainsi que le Mokaddem ?

EST-IL VRAI ? Que M. Padoux leur ait enjoint de faire tout, pour amener les dévolutaires à souscrire aux prétentions d'un groupe de particuliers ?

EST-IL VRAI ? Que M. Padoux ait été fort en colère de la fin de non-recevoir que lui opposèrent le Cheikh et le Mokaddem ?

EST-IL VRAI ? Que M. Padoux est dans cette façon les intérêts d'une entreprise privée ?

Tout cela est-il Vrai ?

quoi M. X... doit son ruban violet ?

— Hé ! Pas trop !
— C'est, sachez-le, parce qu'il a entrepris sur un grand pied la culture du palmier !

HISTOIRE AUTHENTIQUE

Un de nos confrères de la Capitale faisait part, récemment, au public, de quelle façon certaines administrations sans vergogne et le génie militaire en particulier, gaspillaient les deniers publics, qu'un fisc rapace soutire aux contribuables.

On a protesté, en taxant le fait d'invraisemblable. Or, rien n'était plus exact. Bien mieux, une administration a fait plus fort que cela.

Il y a quelque dix ans, l'entrepreneur, pour ainsi dire attiré d'une administration militaire d'une ville de la Régence, était dans une passe assez difficile, redoutant chaque jour l'inévitable culbute finale.

Pour obtenir du crédit en banque, afin de retarder cette douloureuse échéance, il prenait indistinctement tous les travaux avec des rabais fantastiques qui stupéfiaient ses concurrents.

Aussi, les langues jasaient beaucoup. On parlait couramment de pots-de-vin distribués.

Nous sommes bien sûr qu'il n'en a jamais été donné un seul, mais, néanmoins, le bruit courut, une année, qu'il restait un reliquat de quatre cent mille francs non utilisés, que ladite administration, pour ne pas faire rogner le crédit suivant, fit mandater pour de soi-disant travaux que le bénéficiaire empocha probablement en partageant la forte somme tombée ainsi du ciel.

Cette aubaine permit à l'heureux entrepreneur de se remettre à flot et, depuis lors, la fortune ne fit que lui sourire.

Aujourd'hui, cet heureux homme, qui doit être de la famille des bidards, n'a plus besoin de crédit en banque, ses coffres sont gonflés d'or.

Si le passage en Tunisie du Groupe de parlementaires accompagnant M. Mougeot, et fort accompagnés de M. Pichon est une occasion de formuler des

souhaits pro-tunisiens, le nôtre serait tout simplement le suivant :

Que ces représentants du peuple prennent garde de n'emporter de notre pays que l'impression que laissent de bons banquets bien servis, d'excellents vins, de coussins moelleux compensant la trépidation des wagons, et autres réminiscences de confort et de bien-être qui inspirent l'optimisme.

Qu'ils soient, au contraire, persuadés que tout ne va pas pour le mieux en Tunisie, et que derrière les expositions agencées de toutes pièces, les congratulations officielles, et la chaleur communicative des harangues officielles, il y a autre chose.

Cet autre chose c'est, d'abord la soif de liberté dont nous nous plaignons depuis longtemps ; c'est la façon dont on nous dispense des semblants d'améliorations si tôt que nos cris haussent à un diapason gênant, comme si on nous octroyait une aumône ; c'est la colonisation tunisienne entravée par les palinodies officielles ; ce sont mille choses encore dont M. Puech a parlé en son rapport, et dont ses collègues se devaient de vérifier l'existence.

C'est pour cela que nous leur demandons d'appuyer M. Puech lorsque sera venu le moment de discuter son rapport à la tribune, et de remédier aux vices qu'il signale, par le seul remède possible, le remède idéal : l'annexion !

Une Sale Fripaille

Le Sieur Charbonnel, cet ex-ensoultané qui partageait, avec Bérenger, la direction de l'*Action*, vient d'être jeté à la porte de ce journal comme un mal-propre.

Il y a longtemps que cette exécution aurait dû être accomplie.

Si nous donnons notre opinion sur cet individu, c'est que, au mois de mai dernier, nous eûmes l'occasion d'apprécier sous un triste jour cette fripaille.

Mêlé à une polémique de presse à laquelle nous étions absolument étranger, pour la bonne raison que nous ignorions totalement l'existence du journal l'*Action*, nous prîmes, puis nous requérimes ledit Charbonnel de déclarer la vérité ; c'est-à-dire que nous n'étions ni l'auteur, ni l'inspirateur, ni

pour rien dans la confection de certain article.
L'ex-froc, qui en était l'auteur, pour laisser la suspicion planer sur nous, fit la sourde oreille et se garda de faire droit à notre demande, se basant pour cela que, n'ayant pas été nommé nous n'avions aucun droit à exiger de lui une déclaration quelconque.
Cette réponse qui nous fut transmise par un de ses rédacteurs, nous édifica sur l'individu qui vient d'être chassé d'un journal que sa présence n'honorait pas.

LE KALAA-DJERDA

Nous lisons dans le *Progrès de l'Est* :
Nous avons eu déjà l'occasion de parler dans le *Progrès de l'Est* de la question des phosphates du Kalaa-Djerda.
Les différents articles que nous consacrons à cette question ont été reproduits par la plupart de nos confrères algériens.
La *Dépêche Coloniale*, le *Moniteur des Colonies* et de nombreux journaux de la Métropole ont, eux aussi, attiré l'attention du gouvernement sur cette affaire qui rappelle le fameux *passé muscadé* des prestidigitateurs en renom.
Les immenses richesses de Kalaa-Djerda sont devenues la propriété d'un groupe de financiers cosmopolites qui ont frustré à la fois les indigènes et l'Etat.
Pour quelques dizaines de mille francs, ces spéculateurs, étrangers pour la plupart, sont arrivés à mettre la main sur des gisements de phosphates considérables dont la valeur est estimée à plusieurs millions.
Nous sommes heureux de constater que si certains journaux tunisiens et, entre autres, le *Promeneur*, qui est un des premiers intéressés au succès de l'heureuse opération qui a été faite, parlent de campagne de diffamation, il en est d'autres qui refusent de marcher dans la combinaison. Notre confrère de la *Petite Tunisie*, parlant de l'escamotage des gisements de Kalaa-Djerda, déclare que les indigènes ont reçu un œuf en échange d'un hippopotame.
Etant donné la solidarité qui existe dans la presse tunisienne quand il s'agit des intérêts tunisiens, cette déclaration est bonne à retenir.
Nous reviendrons sur cette question, car les gens qui veulent dévorer le Kalaa-Djerda auraient un appétit suffisant pour avaler sans sourciller tous les phosphates d'Ain-Moularès.

Nous sommes heureux de constater que si certains journaux tunisiens et, entre autres, le *Promeneur*, qui est un des premiers intéressés au succès de l'heureuse opération qui a été faite, parlent de campagne de diffamation, il en est d'autres qui refusent de marcher dans la combinaison. Notre confrère de la *Petite Tunisie*, parlant de l'escamotage des gisements de Kalaa-Djerda, déclare que les indigènes ont reçu un œuf en échange d'un hippopotame.
Etant donné la solidarité qui existe dans la presse tunisienne quand il s'agit des intérêts tunisiens, cette déclaration est bonne à retenir.
Nous reviendrons sur cette question, car les gens qui veulent dévorer le Kalaa-Djerda auraient un appétit suffisant pour avaler sans sourciller tous les phosphates d'Ain-Moularès.

Etant donné la solidarité qui existe dans la presse tunisienne quand il s'agit des intérêts tunisiens, cette déclaration est bonne à retenir.
Nous reviendrons sur cette question, car les gens qui veulent dévorer le Kalaa-Djerda auraient un appétit suffisant pour avaler sans sourciller tous les phosphates d'Ain-Moularès.

CAUSERIE
LES JEUX PUBLICS

L'aventure du croupier Gineste, d'Aix-les-Bains — le croupier kangoorou — aventure dont nous avons parlé en son temps, a eu son épilogue ces jours derniers au Palais-Bourbon. Le non-lieu dont a bénéficié le susdit Gineste avait été attribué, dans le monde des joueurs, dans la région savoyarde et dans la presse locale, aux démarches peu gratuites de certains parlementaires. Le tribunal de Chambéry avait même eu le mauvais goût de trouver que ces démarches rémunérées étaient licites.

Le Krach du Protectorat

INTRODUCTION

La mensonge officiel, cela n'existe pas ! (Antich wird nicht gelogen). (Bismarck au Reichstag).
Bateau grés de soie et chargé de fumier. (Diction arabe sur le Protectorat).
Une des plus intéressantes polémiques de fin d'année a été la campagne de critiques menée par la presse française et tunisienne contre le rapport pessimiste sur le protectorat de la Régence, présenté à la Chambre par M. Puech, député.
Rompant avec la tradition respectée par ses devanciers, M. Puech avait contesté l'exactitude et la sincérité du rapport annuel présenté au Président de la République par le ministre des Affaires étrangères et, examinant la situation générale de la Tunisie à travers l'ensemble des services publics, il en faisait un tableau des plus déprimants. Remontant aux causes, il les trouvait dans le système du rattachement aux Affaires étrangères et dans les abus qu'il en juge inséparables et demandait des réformes équivalant presque à l'annexion du pays.
Le quai d'Orsay s'en émut, et l'on vit aussitôt combien son honneur et celui de ses dépendances était bien gardé. Les journaux de toutes les opinions furent unanimes à vouer M. Puech aux gémonies et au ridicule. Estimant le nombre de champions insuffisants, le ministère leur adjoignit la qualité en replaçant en vedette M. Millet, ancien résident général à Tunis. Le mysticisme des diplomates, on le sait, c'est le

De là, grand émoi dans le monde parlementaire et interpellations.
Naturellement, le garde des Sceaux, en homme avisé et expérimenté, a eu soin de prévenir l'orage en nommant la veille même du débat, une commission chargée de régler les jeux.
La tactique était excellente ; elle a pleinement réussi.
Mais que va faire maintenant la susdite commission ?
Les fonctionnaires qui la composent sont gens certainement fort honorables et tous censés connaître la question des jeux, en théorie tout au moins.
Dans la pratique, ils n'y connaissent goutte.
Les jeux en France, aussi bien à Paris que dans les casinos de province, sont monopolisés par une demi-douzaine de personnalités connues — je ne dirai pas bien connues. Chacun de ces ténors — c'est ainsi que les péripatéticiens de la palette les dénomment — a son personnel qu'on transporte au nord ou au sud de la France, selon l'ardeur des rayons du soleil.
Telle équipe de croupiers est désignée pour le bourrage, telle autre pour l'étouffage ; l'une sait arranger fort adroitement une série de coups heureux sans que le pont s'en doute ; l'autre est d'une habileté sans pareille pour subtiliser les plaques dans les gilets à ressort ou dans les pantalons à pont.
Ces artistes sont d'autant plus appréciés par les tenanciers, qu'ils savent démesurément grossir les bénéfices par des moyens indépendants de la cagnotte régulière.
Je ne parlerai pas des cartes « dédorées » ni des jeux « cylindrés », ni de tous les autres trucs employés par ces équipes merveilleuses qui travaillent l'hiver sur la côte d'azur et l'été à Vichy, dans les Alpes, aux Pyrénées ou sur la côte normande.
La Sûreté générale a quelques données sur tous ces gens-là. Elle les connaît par des rapports aussi vagues, aussi incomplets que peuvent l'être les rapports d'agents obligés de dire quelque chose pour ne pas être accusés de complicité, mais en disent tout juste assez pour ne pas compromettre les équipes et pour en retirer quelques petits bénéfices.
Dans ces conditions, on peut présumer ce que sera la réorganisation et la réglementation des jeux publics.
Le pont continuera à être estampé et les ténors auront à supporter simplement quelques difficultés momentanées dans leur exploitation productive.
Qu'on considère donc ce qui se passe actuellement à Nice !
Y a-t-il quelque chose de changé avec ce qui s'est passé l'hiver passé ? Il n'y manque que le croupier Gineste, l'un des opérateurs de la saison dernière ! A part cela, la partie continue comme devant.
La direction n'est plus la même, paraît-il. C'est tout le changement, et, au lieu d'avoir un baron ou un marquis de contrebande à la tête du tripot, il y a un comte à consonnance plus ou moins slave qui après avoir exploité une photographie sous un nom roturier, a trouvé sa carrière en représentant d'abord une horizontale dans la direction d'un tripot parisien, et en allant ensuite faire peau neuve au soleil de la Méditerranée.
Pendant la saison 1902-1903, le Tout-Rasta de la côte d'azur s'est délecté de la lutte épique engagée par papier timbré entre les dirigeants de la principale maison de jeu de Nice. Cette année, tout ce monde paraît s'être mis d'accord. La guerre intestine, la lutte acharnée qui les absorbait a cessé ; on faisait l'an dernier des recettes de trente et trente-cinq mille francs par jour ; on compte bien cette année dépasser ce chiffre, puisqu'il n'y a pas à se préoccuper des querelles personnelles.
Et l'administration que fait-elle ?

Elle laissera faire pendant cette saison comme elle a laissé faire l'an dernier.
Quant à la fameuse commission de réglementation des jeux, nommée par le garde des Sceaux, elle se gardera bien de se documenter sur ce qui s'est passé et sur ce qui se passera dans les maisons de jeu de la côte d'azur. Elle s'en rapportera aux rapports des agents de la Sûreté générale, et MM. Cavard et Grumbach, membres de cette commission rééditeront devant leurs collègues le fameux télégramme d'un maréchal de France : « Tout va bien. Signé : Canrobert. »
On ne dira même pas à la commission de réglementation qu'on entre dans les cercles de casinos comme dans un moulin. On n'expliquera même pas aux magistrats de cette commission que tous les casinos ont des rabatteurs réputés riches. On se gardera bien de raconter que dans tous ces cercles, dans tous ces casinos, les banquiers qui taillent à banque ouverte ou à dix mille louis sont, ou bien des jockeys de la maison jouant avec les jetons de la caisse, ou tout simplement des « bonnes poires » à qui le tenancier ouvre un crédit dans lequel il sait ne pas pouvoir rentrer autrement que par la combinaison savamment arrangée d'une banque heureuse.
Et si quelqu'un venait expliquer à cette fameuse commission de réglementation des jeux, les pratiques, les usages et les moyens quotidiennement employés par les tenanciers de casinos, il n'y a pas de doute à avoir à ce sujet, on ne manquerait pas de dire que ce renseigné est tout simplement un homme qui se venge ou qui veut faire chanter.
Je suis persuadé que si le monsieur Grégoire qui a fait pincer le croupier Gineste avait voulu, ou avait su, se faire donner vingt, et même trente mille francs, pour étouffer le scandale, il les eût certainement obtenus.
C'est, d'ailleurs, ce que firent, il y a quelques dix ans, trois chevaliers d'industrie, dans une semblable circonstance, et dans une station pyrénéenne.
On les arrosa.
Le Grégoire d'Aix était un naïf ou un honnête... à moins que, ainsi que l'a dit le garde des Sceaux, il ne fût tout simplement l'instrument d'un concurrent aux abois.
De toute façon, cet incident est le prétexte à la réglementation des jeux qu'on va tenter.
Il est néanmoins certain que l'on ne supprimera pas radicalement les cercles et le jeu, car ce serait ouvrir la porte à tous les scandales des tripots clandestins.
Et si la loi de 1901 a donné la liberté des cercles, ou va trouver le moyen de remettre les choses au point où elles en étaient sous la législation précédente. La préfecture de Paris, et la Sûreté générale en province, ne tarderont pas à remettre sous leur action et sous leur surveillance directes, tous les cercles et tous les casinos.
On ne sera ni plus ni moins sévère que précédemment et il continuera à y avoir des tenanciers qui s'enrichiront, des croupiers qui étoufferont, des grecs qui voleront et des pontes qui se ruineront.
Il n'y aura rien de changé dans le monde des tripots. Il y aura une circulaire administrative ou une loi de plus.

SAINT-MARC.
RECrutEMENT SUR PLACE
Un Fait probant. — Les doléances d'un Français. — Pratique et Théorie. — L'Éviction va de l'avant.
La question du recrutement sur place des employés et fonctionnaires des

journalisme, comme l'équitation celui des marins. Aussi M. Millet de se prélasser sur deux numéros du *Temps* en cinq longues colonnes de réfutation du rapport Puech.
Mais la vindicte protectorienne n'était pas encore assouvie, car le malencontreux rapport conservait quand même son caractère officiel. On jeta alors un sénateur dans la balance, M. Denis, qui, par un contre-rapport, renverse les chiffres, et relève les appréciations de son concurrent, ou tout au moins en donne l'impression, car il parle à côté. Mais il a la manière.
Contrairement à l'opinion des intéressés, le rapport Denis, loin de clore le débat, n'en conlode que mieux sa plateforme en offrant au rapport Puech la réplique officielle que les sarcasmes, les protestations vagues de la presse ne remplaçaient pas, car la question de savoir : si la Tunisie est en voie normale de prospérité, comme le soutient M. Denis, ou bien en pleine décadence, comme l'avait affirmé M. Puech, reste toujours pendante. Aucun des deux rapporteurs ne l'a résolue, parce qu'aucun des deux n'a produit un travail personnellement vécu et qu'ils ignorent encore le point vital de la controverse que l'un a soulevée et que l'autre croit avoir aplani. Ni l'un ni l'autre n'a étudié son sujet sur place, ni recouru à la variété indispensable des sources vivantes et contrôlables.
De là vient que le rapport de M. Puech, malgré une certaine valeur d'intuition, présente des inégalités et des discordances que n'accusent jamais les tableaux d'après nature. Il semble avoir été inspiré par quelque personnalité partiellement compétente en choses tunisiennes, probablement un fonctionnaire, puisqu'il pa-

rait plus familiarisé avec les roueries de l'administration qu'avec ses rouages, et qu'il ne pénètre guère dans le mécanisme profond de la vie économique du pays. Mais il manque à ce travail de seconde main et tout en idées générales, l'armature nécessaire des chiffres, seule preuve entraînant et digne de faire époque et école. Et son défaut principal est de faire abstraction totale de la vie économique et sociale indigène, dont la réalité surplombe toutes les autres manifestations locales, quoi qu'on en dise. Comme tout le monde, M. Puech ne voit dans ce corps de nation qu'un grouillement informe de burnous unicolores et anonymes, sans âme, sans histoire, sans aspirations ni idéal. Aussi son œuvre, qui conserve certains mérites, reste-t-elle sans vie vibrante ni harmonie. Elle a pu irriter beaucoup de monde, elle n'a instruit personne.
Le rapport de M. Denis porte un caractère moins personnel encore, c'est tout uniment le plaidoyer *pro domo* que lui a remis tout rédigé, sinon tout imprimé, le ministère des Affaires étrangères. M. Denis n'y est allé que du prestige de son nom complaisant. Aussi ne devra-t-il pas être surpris d'apprendre, s'il a lu ce rapport, que l'initiative et le reconnaissant aisément, à chaque ligne, le style très personnel, les tics et même les soucis d'intérêt particulier administratif de M. Dubourdieu, directeur des finances de Tunisie. Cette évidence s'étale de la page 9 jusqu'à la troisième ligne de la page 36. A partir de là, on est en présence de la plume de M. Hugon, directeur de l'Agriculture et du Commerce de Tunisie, qui continue la démonstration jusqu'au dernier alinéa de la page 46. L'introduction,

tinés aux cadres tunisiens, a fait couler beaucoup d'encre et en fera encore couler.
Combien de fois nos confrères et nous avons protesté contre l'aberration à laquelle on obéit en faisant venir de la Métropole le personnel des administrations, alors que tant de nos compatriotes s'estimeraient heureux de décrocher le moindre emploi, qu'ils tiendraient avec au moins autant de capacités que les fonctionnaires importés, tout en revenant moins cher.
Nous reviendrons sur cette question tant rabâchée, toutes les fois qu'il nous sera donné de citer un fait authentique corroborant cette bizarre manière d'encourager le peuplement français.
Un de nos concitoyens de Tunis — un Français — ayant appris qu'une vacance venait de se produire à la direction des Contributions diverses, sollicita d'occuper le poste libre.
Il avait tous les titres universitaires ou autres exigés pour l'admission à cet emploi, et produisit tous les documents exigés à cette occasion.
Il s'attendait à être accepté sans difficultés, d'autant plus qu'il n'avait pas de co-solliciteur, lorsqu'il reçut, un beau matin, une lettre par laquelle on lui faisait savoir — en termes aussi administratifs qu'ambigus — « qu'on prenait bonne note de sa demande, à laquelle on donnerait la suite qu'elle comportait. »
Cette suite ne se fit pas attendre ; quelques jours après l'emploi était occupé par un jeune fils de famille, frais émoulu de France, où il avait fait la fête à satiété.
Ses parents, pour tempérer sa fougue juvénile, l'avait fait caser à Tunis, grâce à l'apostille d'un député ami.
C'est une simple histoire, mais c'est une histoire vraie.
Et notre concitoyen évincé dut... se fouiller, qu'on nous passe l'expression.
Ceci n'est qu'un fait entre mille autres analogues.
Le plus curieux, c'est que les administrations publiques semblent avoir donné le ton aux particuliers, qui commencent à les imiter ; entre autres une grande Compagnie tunisienne d'alimentation, qui refuse impitoyablement comme employé quiconque habite Tunis, et prend tout son personnel en France.
Et, comme cet état de choses n'est pas près de prendre fin, quoi que nous en souhaitons, contentons-nous d'y revenir chaque fois qu'un exemple nouveau le remet à l'ordre du jour.
J.

Un journaliste en prison. — Prétexte puéril et odieux. — Le Martyrologe des Indépendants. — Doux Pays. — Tout comme à Tunis !...
Il est un fait reconnu : c'est, qu'à d'infimes exceptions près, partout où les dirigeants, comprenant mal leur devoir, se mettent à agir avec fantaisie, et à des écarts intolérables, il se trouve, pour flétrir leurs actes, pour les dénoncer, pour les rappeler à l'ordre, des êtres courageux et peu soucieux des risques qu'ils courent à flageller les grands.
Les conclusions sont du quai d'Orsay. C'est tout le rapport Denis.
Nous laissons à d'autres le soin de tirer la morale de cette façon de servir et d'éclairer son pays, quand on se croit à l'abri du contrôle.

Le Vice Originel

On ne pourra jamais vérifier la situation tunisienne avec fruit et en débattre, avec sérénité, tant qu'on en abordera l'examen par le mouvement du commerce général, parce que l'indication de ses totaux — gros chiffres = Prospérité ; petits chiffres = Décadence, — est déjà dans notre optique à l'état de postulat sacrosaint. Nous pourrions donc par une impression d'ensemble prématurée, conclure dans un sens favorable alors que le total des tableaux peut fort bien n'être qu'une agglutination de chapitres et de rubriques antagonistes dont les chiffres se sont laissés additionner sans protester.
Tous les observateurs qui sont ainsi partis du commerce général se sont inconsciemment engagés dans la souricière officielle que, par exemple, le rapport annuel du Ministre au Président de la République poste dès le seuil de sa préface. Une seule et même phrase donne la balance du commerce général et signale la part qu'y a la France. Du coup l'ensemble du tableau économique en est escamoté, les critiques naissantes étouffées et les soupçons embryonnaires amortis. Et les quatre cents pages du volume, tout en phraséologie et chiffres hirsutes confondus dans un désordre savamment ordonné, n'offrent plus un seule lumière aux profanes.
Au lieu de procéder du complexe au simple comme nous y invite ce stratagème, nous commencerons par les éléments primordiaux dont l'administration constitue elle-même son tableau final. Si les deux extrêmes concordent, tant mieux !

JUDICIUS.
NOUVELLES DIVERSES
Tunisiennes et Départementales
TUNIS
A la Cour d'Assises

Le Scandale de Hanoï

Quelques renseignements à tirer de la dernière session du tribunal criminel de Tunis.
Nous trouvons que la mansuétude des jurés et des magistrats n'aurait pas dû si largement s'exercer en faveur d'un Italien, accusé d'avoir volontairement mis le feu à son magasin.
Bien que toutes les charges et présomptions accablent le prévenu, il n'en fut pas moins acquitté, bénéficiant d'un doute fort léger.
La sentence des magistrats tunisiens est une sorte d'encouragement tacite donné à la race criminelle des incendiaires volontaires, qui pullulent malheureusement en Tunisie, et dont le nombre croît en proportion de celui des compagnies d'assurances.

Les conclusions auront été sincères et justes.
S'il y a discordance, c'est que les éléments simples ont été sophistiqués en cours de route et détournés de leur signification intrinsèque pour servir de faux témoins à un mensonge conçu.

Tout le monde est d'accord sur un point : La Tunisie est un pays essentiellement agricole (Denis page 13 et 31, dernière ligne). Le rapport annuel au président débute régulièrement par l'exposé de la situation agricole.
Et puis c'est l'évidence.
On peut et doit donc conclure de la situation de l'agriculture à l'état économique de la Tunisie.
Le critérium du mouvement de l'agriculture se trouve infailliblement, on en conviendra encore, dans le rendement des impôts qui frappent directement les récoltes. Et pour déterminer ensuite, si l'on se trouve en face d'une année anormale, on aura recours à la statistique comparative des emblavements, directrice des interprétations.
Le rendement de l'impôt sur les céréales s'élevait en 1891, à..... 2.711.731
Il tombe, en 1902, à..... 1.650.013

Déficit..... 1.061.718

Oliviers et dattiers, 1891..... 1.961.230
— 1902..... 1.524.835

Déficit..... 436.395

Cultures maraichères et impôt des Khrodars, 1891..... 114.233
— 1902..... 155.095

Plus-value..... 49.143
Déficit brut..... 1.498.119
Plus-value brute..... 449.143

Déficit net pour 1902..... 1.448.970

La suite au prochain numéro.

CHARCUTERIE DE STRASBOURG

et de Bologne

3, Rue d'Italie, 3. - TUNIS

Charcuterie Fine. - Cervelas. -

Saucisses Fumées. - Salaisons. -

Expéditions à l'Intérieur

Nous trouvons qu'une part de responsabilité revient à celles-ci, étant donnée la facilité avec laquelle ils font souscrire des assurances d'une valeur parfois dix fois plus élevée que celle de l'immeuble ou du fonds assurés.

Ceci ne vise nullement quelques grandes compagnies ayant en Tunisie des agents de bonne foi, qui se montrent très méticuleux dans leur rôle délicat. Nous voulons plutôt parler de certains courtiers véreux qui, sous le qualificatif d'assureurs-conseils, se recrutent dans une certaine catégorie de sémites multi-faillis, et induisent en erreur les compagnies qui leur accordent leur représentation, pour toucher de fortes remises.

On ne saurait trop flétrir les procédés de ces malhonnêtes personnages, qui, à l'abri du code, sont les véritables auteurs, parce qu'instigateurs, de la totalité des sinistres prémédités.

C'est contre eux que doit s'exercer la vindicte légale, lorsque leur complicité plus ou moins occulte se fait jour à travers les déclarations des prévenus, ce qui arrive quatre-vingt-dix fois sur cent.

4me Bal Annuel des Commerçants

Les commerçants français de Tunis, réunis en assemblée plénière, ont nommé un comité chargé d'organiser, comme les années précédentes, le bal qui aura lieu le 26 mars prochain.

MM. les commerçants français sont priés de vouloir bien réserver bon accueil aux listes de souscriptions qui leur seront présentées par les membres du comité.

BIZERTE

D'un séjour que nous venons de faire dans cette ville, nous rapportons la plus cruelle des déceptions.

On nous avait tant de fois vanté l'avenir de Bizerte (que voilà un beau titre à une feuille de chou !), on nous avait tant de fois rabâché sa situation à nulle autre pareille, ses progrès incessants, que Tunis commençait à jalouser sérieusement la citadelle similitoulo-nnaise (cliché usé).

Et voilà qu'il va falloir déchanter ! Tout cela, était-ce donc un bluff coupable, parce qu'intéressé, et la vérité serait-elle tout autre ?

Notre impression a été, à dire vrai, que Bizerte se débat dans un désespérant marasme. Tous les travaux sont suspendus. Les ouvriers, venus nombreux de Sicile, crèvent de faim dans des rues où l'on partage jusqu'aux genoux dans un permanent cloaque, à moins de prendre un landau à demeure, pour éviter l'enlèvement.

Les bâtisses nombreuses et monumentales, au point que Tunis pourrait envier des maisons si architecturalement belles, restent malheureusement pour la plupart vides d'occupants.

Le commerce local y subit un calme absolu, et pas un négociant qui ne s'y plaigne de la pénurie d'affaires.

Et partout, la même réponse à nos questions sur les raisons de ces avanies : « C'est, nous a-t-on dit, la suspension des travaux militaires qui a fait tout cela : sans le génie, la vie n'est plus possible à Bizerte. On nous promet chaque jour pour le lendemain, mais, va-t'en voir s'il vient ce fameux demain. »

Mais alors, à ce compte-là, où est-il donc le fameux avenir de Bizerte ? Si sa prospérité commerciale, et sa marche en avant sont si intimement liés que cela à la continuité des travaux militaires qu'adviendra-t-il le jour où ces travaux auront, pour de bon, pris fin ?

Et nous songeons à Toulon, à qui on compare Bizerte, à Toulon qui ne doit d'avoir son importance qu'à son arsenal et à son port de guerre, à Toulon qui, sans cela, ne serait qu'une petite ville de rien et involontairement, nous nous demandons si pour Bizerte, il n'en serait pas de même, si Bizerte n'est point condamnée à subir les suites de sa destination guerrière, à moins que l'Ouzenza ne la vienne tirer de sa torpeur.

Et notre surprise n'est pas mince de voir la presse bizertine s'égarer en de mesquines polémiques personnelles, au lieu de faire acte d'union, et de s'inquiéter comme il convient des destinées de Bizerte, de son fameux avenir.

VICHY

M. Denis Cochon interpellait dernièrement le ministre de la Justice sur le scandale d'Aix-les-Bains.

Tout le monde, dans notre ville, connaît les faits.

Il s'agit d'un croupier pris en flagrant délit de vol au Grand Cercle d'Aix-les-Bains ce qui est assez commun dans ces cercles interlopes dont la clientèle principale se recrute parmi les Bassot et autres escarpes de même acabit.

Grâce à un concours de circonstances favorables au croupier, et aussi à l'intervention d'un député de la Savoie, choisi pour présenter la défense, le croupier, un nommé Gineste, bénéficia d'une ordonnance de non-lieu, l'accusation n'ayant pas présenté des garanties de moralité suffisantes... malgré les deux mille francs de jetons saisis sur le praticien qui n'étaient pas tombés du ciel.

Mais passons. Le tripot d'Aix-les-Bains avait pour président un officier ministériel. Le garde des sceaux a mis en demeure ce particulier d'opter entre sa présidence ou sa charge.

Ici, à Vichy, nous avons comme à Aix-les-Bains un tripot municipal et beaucoup d'autres.

Or, sait-on quel est le président du premier ?

M. le président du Tribunal de Commerce de Cusset !!!

Nous espérons que l'honorable M. Vallé voudra bien prier ce magistrat oconsulaire de se démettre au plus tôt de l'une de ses deux présidences.

Nous ne parlerons pas de M. le maire de Vichy, qui, lui, est président du Grand Cercle International, un établissement qui ne le cède en rien au municipal tripot, les électeurs étant bientôt appelés à faire connaître leurs sentiments à cet égard.

M. le docteur Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien, de Tunis, spécialiste pour les maladies des oreilles, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes — Intubation dans la diphtérie.

Français, père de famille, ancien employé de chemin de fer, demande travail comptabilité, écritures ou autres. S'adresser au bureau du journal.

Chaussures de Chasse, brodequins cousu main et tout cuir depuis 9 fr. 50, guêtres moletières. Maison E. Faure et Cie, 14, rue d'Italie.

Appartements et Magasins à Louer

Dans les immeubles dépendant de la succession Ab. Grégo, rue Hannon, numéros 1 et 2, rue d'Italie, avenue de France, rue d'Italie, 22.

S'adresser à l'administrateur de la succession, M. Joseph Guitières, 4, avenue de France.

CHEMIN DE FER P. L. M.

Voyages circulaires à itinéraires fixes sur le réseau P. L. M.

La Compagnie délivre, toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter, en 1^{re} ou 2^e classe, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes de la France, ainsi que l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et l'Espagne.

Les renseignements les plus complets sont renfermés dans le Livret-Guide-Horaire édité par la Compagnie P. L. M., et vendu à fr. 50 dans les gares, bureaux de ville et bibliothèques des gares et envoyé contre 0 fr. 85 adressés en timbres-poste au Service Central de l'Exploitation P. L. M. (Publicité), 20, boulevard Diderot, Paris.

Voyages internationaux à itinéraires facultatifs

Toutes les gares P. L. M. délivrent, toute l'année, des livrets de voyages internationaux avec itinéraires au gré des voyageurs sur les sept grands réseaux français, sur les lignes maritimes de la Méditerranée de la Compagnie Transatlantique, de la Compagnie de Navigation Mixte (Touche) et de la Société de Transports Maritimes à vapeur et sur les chemins de fer allemands, austro-hongrois, belges, danois, italiens, finlandais, luxembourgeois, néerlandais, norvégiens, roumains, serbes, siciliens, suédois, suisses et turcs.

Ces voyages doivent, lorsqu'ils sont commencés en France, comporter obligatoirement des parcours à l'étranger. — Minimum de parcours : 600 kilomètres.

Validité : 45, 60 ou 90 jours suivant la longueur des parcours.

La "Petite Tunisie" est en vente :

A Marseille, dans tous les kiosques et librairies, ainsi qu'aux bibliothèques de la gare Saint-Charles.

A Paris, chez M. Gauthier, 10 boulevard des Capucines et à la gare de Lyon et dans tous les kiosques des boulevards des Capucines, Montmartre et des Italiens.

A Vichy, chez M. Giroux-Berne, Bouille et Ajust, dépositaires de journaux, ainsi qu'à la bibliothèque de la gare.

A Brides-les-Bains, chez M. Ducloz, libraire, parc de l'établissement.

A Genève, à l'Agence générale de journaux, 7, boulevard du Théâtre.

A Uriage, chez M. Xavier Dravet, libraire.

Au Mont-Dore, chez M. Acharme, librairie Moderne, en face de l'établissement.

A Luchon, chez M. Dourtan, libraire, allée des Bains, 24.

A La Bourboule, chez Mme Paul Cy-tère, libraire.

Aux bibliothèques des gares de :

Lyon, Vichy, Aix-les-Bains, Toulon.

Nice, Monte-Carlo, Monaco et Cannes.

A Avignon. — Valence. — Grenoble.

— Mâcon. — Dijon. — Laroche. — Tarascon. — Nîmes. — Montpellier.

— Cette. — Genève.

PHARMACIE du TUNISIA-PALACE

Avenue de Carthage. - TUNIS

Paul LUCIANI

Pharmacien de 1ère Classe

La pharmacie est ouverte la nuit comme le jour

Téléphone 265

Maison DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane (banlieue de Tunis),

carrière du Djebel-Carrouba

FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique.

Chaux en pierre

PLATRE

« Pierre à bâtir et pierre de taille »

Briqueterie de premier ordre

Briques plates et creuses.

Pavés et dalles.

Pour les commandes s'adresser :

12, Avenue de Carthage, et à son usine,

à El Afrane, banlieue de Tunis

VIN, EAU-DE-VIE

DU

DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET

23, Rue d'Italie, 23. - TUNIS

Liqueurs de Marque.

Livraison à Domicile

ÉCURIE CHANTILLY

Rue de Norvège (derrière le Marché)

Pierre MASSON, propriétaire

Fension, Location au Mois et à la Journée

VENTES & ACHATS

de Voitures et Chevaux

Leçons d'Équitation. - Dressage

BOXES POUR CHEVAUX DE COURSE

CABANON à vendre à Saint-Germain, 3 pièces, cuisine

véranda, avec 3000 mètres de terrain

planté d'arbres fruitiers

vigne, écurie, remise, poulailler

pigeonnier, dépendances, etc.

Prix modérés. — Facilités

de paiement

S'adresser au bureau du Journal.

GRAND RESTAURANT DU CHIANTI

A. SALVARELLI

Etablissement de 1er Ordre. — Service à la Carte

ENGLISH SPOKEN. — MAN SPROUCH DEUTSCH

VINS DE CARTHAGE

AUTHENTIQUE

CLOS SAINT-AUGUSTIN (LA MARSA)

S'ADRESSER CHEZ LE

QUINQUINA VINCENT, près de la Gare Française, TUNIS

N.B. — Ces vins ne sont pas de contrefaçon

TERRAIN

Appartenant à M. DJILANI MARCHAND

Situé à Saint-Germain-les-Bains

entre la Gare et le terrain de M. PIAUJARD

A Vendre

avec facilité de paiement Situation

splendide pour villégiature.

Pour tous renseignements, s'adresser à M.

Amédée Querri, 6, rue de Suède. — TUNIS.

TONNELLERIE AFRICAINE

RÉPARATION et FABRICATION

de Foudres, Cuves, Demi-Muids,

Bordelaises et Barils en tous Genres

Prix Modérés défiant toute concurrence loyale

G SAVALLI

11, Avenue de Carthage, 11

- TUNIS -

Entreprise de Menuiserie et Charpente

MAISON FONDÉE EN 1882

Albert ACQUILINA

Avenue de Londres prolongée

(Près la Compagnie Française des Tramways)

TUNIS

Meubles de tous styles

Travaux d'art. — Usine à vapeur. —

Scierie mécanique. — Travail

soigné

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES FRANÇAISES

Brasserie Nationale de St-Etienne

Fournisseur de la Compagnie Internationale

des Wagons-Lits des express

européens de la Compagnie des Grands-

Hôtels.

Louis GARENNE

Bizerte

Seul concessionnaire pour la Tunisie,

Tripoli et Malte

Entrepôt de Bizerte : rue de Barcelone

Hôtel de l'Arsenal

M. MACHINE, propriétaire (Ferryville)

Téléphone n° 9

On y trouve le Bottin et l'Annuaire de la

Tunisie.

Omnibus à la gare de Tindja

BUREAU POSTAL PRIVÉ OFFICIEL

Pour Marseille et la Région

9, Rue Beauvau, 9 (à l'entresol)

Cette création d'une utilité publique incontestable,

basée sur un fonctionnement parfait, ne

peut être que très appréciée par la population

marseillaise qui y aura recours, ainsi que

Messieurs les Négociants fréquentant la Bourse.

Les nombreux voyageurs, touristes, navigateurs

et artistes qui nous visitent chaque jour y trouveront

aussi de nombreux avantages.

Salle de correspondance. — Dépôt de petits

colis.

Monts - de - Piété Tunisiens

Autorisés par décrets beylicaux

des 13 Août 1879

et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

Adolphe GUERRIERA et S. MESSA fils

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AGENTS GÉNÉRAUX de la Société Française

des Plâtriers de Tunis OHAR et Cie,

de la Société Française des Chaux et Ciments

du Bou-Kornine BELLINO et Cie (Hamam-

Lit), de la Société des Ciments Portland e

Valbonnais, PELLOUS Père, Fils et Cie

(Grenoble).

Représentation-Commission

Téléphone 205

TUNIS. - 15, Rue de la Grèce. - TUNIS

MANUFACTURE D'AVIRONS

Louis Durbec

Joseph DURBEC

Successeur

Rue des Martégaies, 37 (quartier St-Jean)

MARSEILLE

Manches pour gaffes. — Foines. —

Harpons et Pelles. — Pelles pour bou-

langers. — Barres de toutes dimen-

sions. — Barres de cabestans Am-

spects. — Mâts de Pavillons. — Spatu-

les. — Ecouillons. — Escopes à main. —

Escopes à manche.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbici-

des cicatrisantes qui ont valu au Coaltar

saponiné Le Beuf, son admission dans les

hôpitaux de la Ville de Paris, le rendent

très précieux pour les soins sanitaires du

corps, lotions, lavages des nourrissons,

soins de la bouche qu'il purifie, des che-

veux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr. ; les 6 flacons 10 fr., dans

toutes les pharmacies.

Dépôt : Pharmacie NEE.

Se défier des contrefaçons

OMEGA

Montre de précision

Or, Argent, Acier, Nickel

Paris 1889

Hors concours. Membre du Jury

Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

Grand Prix

Grand Assortiment

de bijouterie joaille-

rie, bijoux arabes. Dé-

corations et insignes

français et étrangers.

Choix complet d'Orfé-

vrerie "Boullenger".

D. LADISLAS, horloger-bijoutier

TUNIS. — 14, Avenue de France. — TUNIS

AU FLAMANT ROSE

M. BLANC, naturaliste

19, Rue Al-Djazira. — TUNIS

Préparation, Vente et Achat de

toutes sortes d'animaux.

Le gérant : E. LACROIX.

Marseille. — Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie, 1,3,5,Rue Chevalier-Roze

Journal composé sur machines Linotypes

de la Maison W. BEHRENS, r. Réaumur, Paris

TUNISIA-PALACE

HOTEL DE 1^{ER} ORDRE ★ TUNIS ★ HOTEL DE 1^{ER} ORDRE

OUVERT depuis le 15 NOVEMBRE

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain. - Jardin d'Hiver. - Lumière Electrique.

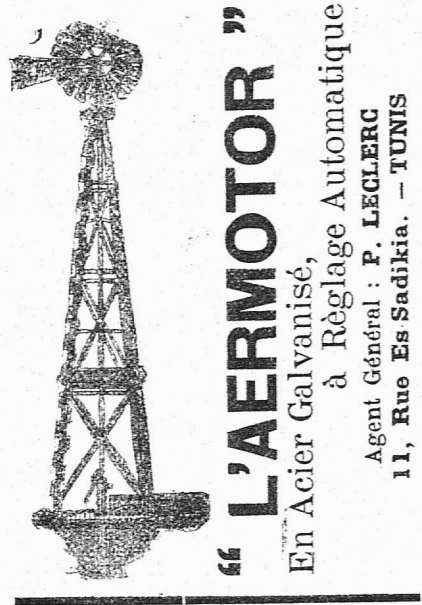
150 Chambres et Salons.

Seul Hôtel à Tunis avec ascenseur. - Tout le

AGENCE DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9. — TUNIS

Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
et vice-versa
par colis ordinaire 0,50
par petits colis 0,25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements-Débarquements
Opérations de Douane

Graines
OUTILLAGE
Ancienne Maison LEPAGNEY
R. BRIFFAUD, 9, rue d'Italie



"L'ERMOTOR"
à Réglage Automatique
Agent Général : P. LECLERC
11, Rue Es-Sadikia. — TUNIS

Société Française
DES CHAUX ET CEMENTS
Du Bou-Kournine (Hamam-Lif)
A. Bellino et Cie
VENTE AU DÉTAIL
TUNIS — 14, rue de Grèce — TUNIS

Domaine de Potinville
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

Aux Armes de Saint-Etienne
23, Rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir — Articles de chasse — Bicyclettes des
premiers fabricants français
APPAREILS DE PESAGE DE TOUS SYSTÈMES
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES ET DE CHASSE

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION
ALGÉRIE - TUNISIE
Siège social et Direction de l'Exploitation;
MARSEILLE. — 7, Rue de la République. — MARSEILLE
Départs Réguliers Hebdomadaires
de MARSEILLE pour :

TUNIS, direct.	Jeu 11 Fév. à midi.	VILLE de NEMOURS	Cap. Tulli
Philippeville et Bône.	Mercredi 10 Fév. à midi	VILLE de SFAX	Cap. Corno

La descente des marchandises à quai est arrêtée la veille de chaque départ, à 5 h. du soir
Les Marchandises sont reçues au Môle C - GRANDE BIGUE -
Pour fret, passage et tous renseignements, s'adresser au siège de la Société :
7, Rue de la République (1er Etage). — TELEPHONE 21.87

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGÉRIE
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements. — Ordres de
Bourse. — Avances sur Titres et sur Marchandises. — Gardes de
Titres. — Paiement des Coupons. — Paiements Télégraphiques. —
Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. — Location de Coffres
forts. — Change de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance
fixe, 1 an, 3 0/0 — 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 — 4 ans, 4 0/0.
Dépôts à Vue : 2 0/0.

MAISON TH. PILTER
DE PARIS
Succursale 19, rue de Portugal. — Tunis J. BISMUTH, directeur
Matériel Agricole
Charrues. — Herse. — Appareils de battage. — Moissonneuses-Herse. — Faucheuses. —
Rateaux à cheval. — Presses à fourrages. — Concasseurs. — Hache-paille. — Coupe-racines.
— Couteaux à foie. — Grillages galvanisés. — Ronces artificielles. — Fourches américaines.
Appareils de Laiterie
Ecrèmeuses centrifuges. — Barattes. — Pots à lait.
Instruments Vinicoles
Pressoirs. — Fouloirs. — Banastres. — Pompes à bras,
à manivelle, à vapeur, centrifuges et à manège, à sangle et
à chapelets. — Réfrigérants Guillebaud.
Matériel pour Entrepreneurs. — Appareils de pesage. —
Moulins à vent, tout acier "Samson". — Charrues "Oliver".

Machines Agricoles
PELLET, AZERM & PARRENIN
16, Avenue de Carthage. — TUNIS

MASSEY HARRIS
Moissonneuses-Lieuses
Faucheuses
Cultivateurs canadiens
et Semoirs
Herse canadiennes
à ressort
Moulins BENTALL
Concasseurs, Broyeurs,
Hache-Paille
Charrues Brabant, "A. DELAHAYE". — Charrues Sanglier,
genre "RUD SACK". — Charrues américaines.

Grande Distillerie Tunisienne
USINE A VAPEUR
G. & E. LICARI
Rue d'Espagne et rue de Besançon
— TUNIS —
LIQUEURS DE PREMIER CHOIX
Spécialité d'Amer et Fernet LICARI
VINS EN GROS
Récompenses à plusieurs Expositions et Concours. — Médaille d'Or
Exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'Or au Concours de
Paris 1903.

Institut Dentaire
Pierre LESCOT
Dentiste
Place de la Résidence,
Entrée : 1. Rue de Rome

Bois de Chauffage
Charbon de Bois, Houille
et Briquettes
A. MILITTE
Magasins : Rue Es-Sadikia
— TUNIS —

Grand Bar de l'Univers
Avenue de la Marine
Licari, propriétaire;
Stéphanini, gérant.
Etablissement complètement remis
à neuf.
CONSOMMATIONS de 1er CHOIX
LIQUEURS DE MARQUE

FABRIQUE DE BOUGIES
en stéarine
Franco-Africaine, rue de Bône, 6
TUNIS
Produits de 1re qualité, prix défiant toute
concurrence, avec fabrique de dépôt de cires,
et bougies de cire vierge et purifiée à l'usage
des églises.
Dépôt au Souk et Grana, chez M. Joseph di
J. Lumbroso.
La Maison Franco-Africaine, se recom-
mande à la préférence du public par le choix
et la qualité de ses produits.

MAISON MODELE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie - Bonneterie
DÉPÔT DES USINES **TORRILHON et Cie** DÉPÔT DES USINES
de CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le Touriste pour bicyclette (breveté s. g. d. g. increvable, remplaçant avantageusement le
pneumatique.
S'adresser MAISON MODELE, 72, avenue Jules FERRY. — TUNIS

LE MONDE
Cie Française d'Assurances
sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL :
Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(Sous le Contrôle de l'Etat)
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes
et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. —
Contre le recours des locataires. — Contre les
risques locatifs et les risques du voisinage.
INCENDIE. — Assurances, d'immeubles,
fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances
contre la foudre et les appareils à vapeur. —
Contre le recours des locataires. — Contre les
risques locatifs et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE
sont acceptées par le CRÉDIT FONCIER DE
FRANCE. — S'adresser pour tous renseignements,
à M. G. ATTIA, agent général et ins-
pecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de
Paris, 5, (par l'Avenue de Paris).

Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN, à Bizerte; CHEZ et
DANOS à Sousse; César BONAVITA à Sfax; Léon HANOUN à
Souk-el-Arba; F. SROUSI à Nabeul; Is. SAADA à Gabès.

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
Société des Ateliers de Constructions Métalliques
J. BERTRAND et Cie
TUNIS. — Avenue de Carthage. — TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installation d'usine
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
Captage, élévation et distribution d'eau
Appareils de sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux
Fournitures pour Usines et Exploitations Agricoles
Fonderte de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

SUPPRESSION DES POMPES
et des Puits ouverts
Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de
l'eau saine, de les remplacer par le
Dessus de Puits de sécurité
qui sert à tirer l'eau à TOUTES PROFONDEURS et empêche tous les
accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonc-
tionnement. Système breveté, hors concours dans diverses Expositions,
se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal,
mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix : 150 fr. — Paiement après satisfaction
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET et Cie,
à Reims (Nord).
Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des
Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres
grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de Communes
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
Fonctionnant à 100 mètres de profondeur. — Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à
toutes les profondeurs. — Ville de Paris, Exposition 1900. — Membre du Jury, Hors concours.
— On demande des représentants.

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER
22, Avenue de la Marine. — TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes Vénitienes, Verres de toutes couleurs,
Pains de stéarine, etc., etc.
Prix défiant toute concurrence

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 1500 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur
marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordes de bourse, dépôts de titres,
souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 0/0 — jusqu'à 18 mois 2 0/0 — de 18 mois à 2 ans 2 1/2 0/0 — au delà 3 0/0
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde
des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande
sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de CINQ Francs par mois

Outillage Agricole et Industriel
BENEDITE ET DIDI
28, rue Es-Sadikia (près la gare Française)
CHARRUES DE TOUS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSIONS
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
Tous nos articles sont nouveaux et adoptés aux exigences culturelles
de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construc-
tion industrielle et rurale. — Arro-
sage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 42, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8. — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc.
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals. Seul
dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de
Marseille.
ON PORTE A DOMICILE
Succursale à SOUSSE. (Angle des rues du Marché et Villedon). Succursale à SOUSSE

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construc-
tion industrielle et rurale. — Arro-
sage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construc-
tion industrielle et rurale. — Arro-
sage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construc-
tion industrielle et rurale. — Arro-
sage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construc-
tion industrielle et rurale. — Arro-
sage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construc-
tion industrielle et rurale. — Arro-
sage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construc-
tion industrielle et rurale. — Arro-
sage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construc-
tion industrielle et rurale. — Arro-
sage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

A LA VILLE DE SFAX
11 bis, rue d'Allemagne. — TUNIS
Huile d'Olive pure extra supérieure
LIMBERI NICULI
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX
Marque A A et C.
Huile d'olive ex. se... fr. 1 40 d' fine... 1 00
d' super... 1 20 d' demi-fine... 1 00
d' ordinaire... 0 90
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Etranger

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis. — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. E. PEREIRE, Président ; J. FAURE ; S. HALFON ; O. NOEL
P. SCHNEIDER ; H. WIENER
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéance fixe, Emission de
chèques et de lettres de crédit sur tous pays, Ordres de bourse, Dépôts de
titres, Encaissements de tous coupons, Avances sur titres et sur marchandises
Ouvertures de crédits hypothécaires, Location de coffres-forts et de comparti-
ments depuis cinq francs par mois
Service immobilier. — Garantie d'immeubles et de domaines ruraux, Vente
d'immeubles et de propriétés.

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE | SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse
Dépôts à Tunis :
Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers
et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société ano-
nyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris,
Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur
que l'on désire.

Société Tunisienne d'approvisionnement
22, Rue d'Italie. — TUNIS
Prix Fixes marqués en Chiffres connus.
Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout
le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers,
Fonctionnaires et Employés d'Administrations.
Nota. — Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées
du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin
sont remboursés EN ESPÈCES contre remise des bulletins de caisse
correspondants.

MACHINES AGRICOLES
R. VALLUT et Cie
FOURCHES AMÉRICAINES
Machines MAC CORMICK
Batteuses et Locomobiles RANSOMES
Moteurs à Pétrole HORNSBY
MACHINES AGRICOLES pour toutes saisons
SUCCURSALE DE TUNIS
26, Rue de Portugal, 26

Compagnie de Navigation Mixte
Cie TOUACHE. — Paquebots-poste Français. — Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie,
l'Italie, La Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis à 7 h. du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,
Medhia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9 h. 30, soir.
— A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis à 2 h. soir.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à midi.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et
TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. soir.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis à midi.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir,
Medhia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis,
à 7 h. du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME,
tous les samedis, à 7 h. du soir.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises
à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes,
Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgi-
que, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Aus-
tralie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Com-
pagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passa-
ge de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-
nis, 8, rue d'Alger. Les Agents principaux : J. B. PEDELUP et ses fils.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL 25.000 000 DE FRANCS ENTièrement VERSÉS
Succursale de Tunis, Avenue de France
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Etranger, l'Algérie
et la Tunisie.
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordres de Bourse. — Encaissement de tous coupons.
Dépôts à Vue et à échéance fixe.
Bons de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 0/0.
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels).
Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. —
Location de Coffres-forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou
à l'année.

PELLET & AZERM
3, Place de la Résidence, 3
TUNIS

QUINCAILLERIE. Article de Ménage, Chauffage
et d'Eclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux